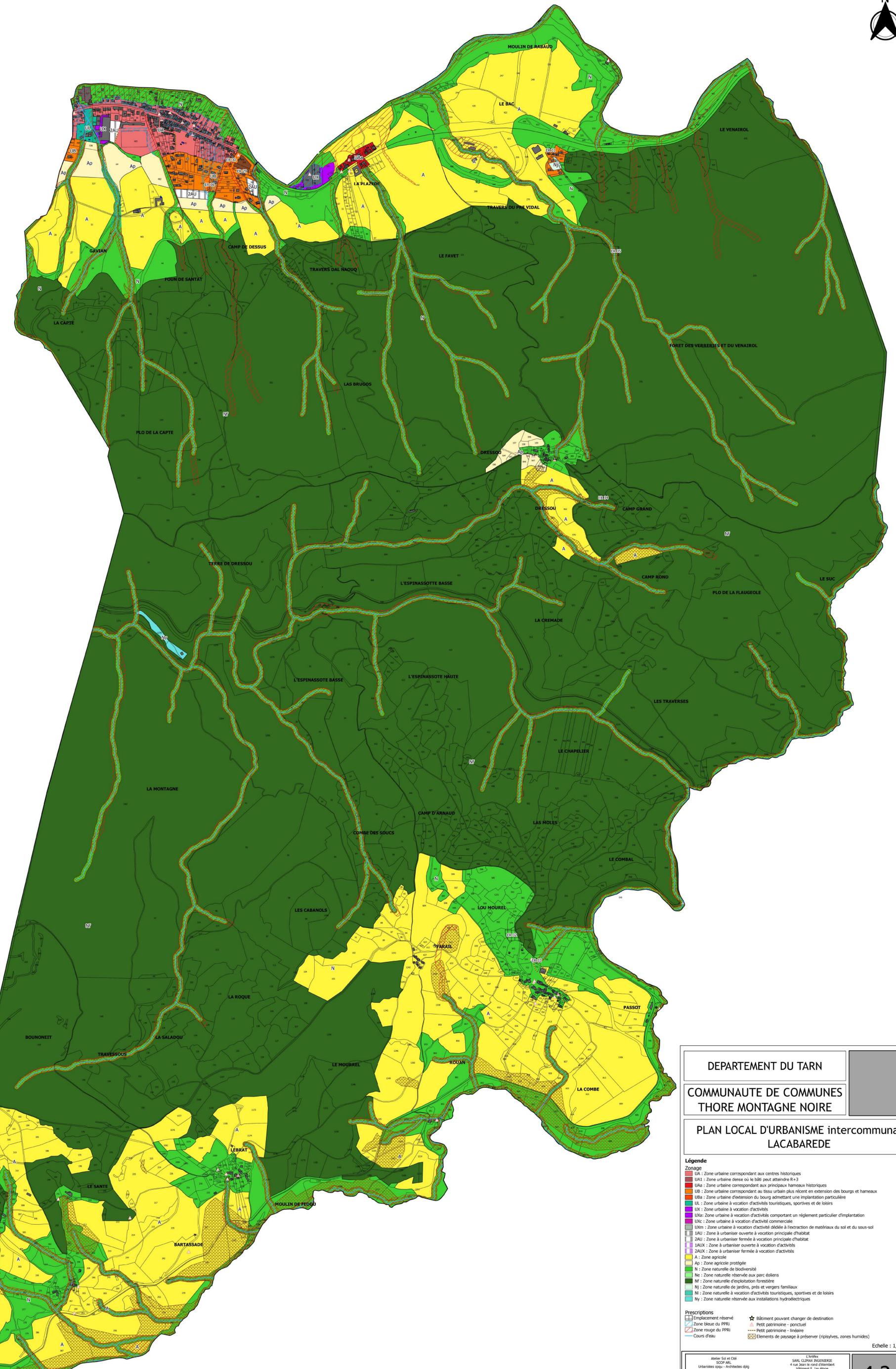




Commune	Nature	Désignation	Superficie
Bardou-Pour-de-Tarn	1	Déclassement de la RD 12	44,20 m ²
	2	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	3	Aménagement de la voirie	1,700 m ²
	4	Création de voirie	700 m ²
	5	Prévoir le captage d'eau de la ZA de La Pêche jusqu'à La Planche	1,400 m ²
Le Vignou	6	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	7	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	8	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	9	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	10	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
Saint-Jean-Vielva	11	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	12	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	13	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	14	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	15	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
Lacabarde	16	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	17	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	18	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	19	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	20	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
Rouvières	21	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	22	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	23	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	24	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	25	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
Lacabarède	26	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	27	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	28	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	29	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²
	30	Création d'un parking, voirie, trottoirs	1,250 m ²



DEPARTEMENT DU TARN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 THORE MONTAGNE NOIRE
 PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal
 LACABAREDE

- Légende**
- Zonage**
- UA1 : Zone urbaine correspondant aux centres historiques
 - UA2 : Zone urbaine dense où le bâti peut atteindre R+3
 - UA3 : Zone urbaine correspondant aux principaux hameaux historiques
 - UB : Zone urbaine correspondant au tissu urbain plus récent en extension des bourgs et hameaux
 - ULB : Zone urbaine d'extension du bourg admettant une implantation particulière
 - UL : Zone urbaine à vocation d'activités touristiques, sportives et de loisirs
 - LUX : Zone urbaine à vocation d'activités
 - LUX1 : Zone urbaine à vocation d'activités comportant un règlement particulier d'implantation
 - LUX2 : Zone urbaine à vocation d'activités commerciale
 - LUX3 : Zone urbaine à vocation d'activité dédiée à l'extraction de matériaux du sol et du sous-sol
 - IAU1 : Zone à urbaniser ouverte à vocation principale d'habitat
 - IAU2 : Zone à urbaniser fermée à vocation principale d'habitat
 - IAU3 : Zone à urbaniser ouverte à vocation d'activités
 - IAU4 : Zone à urbaniser fermée à vocation d'activités
 - A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole protégée
 - N : Zone naturelle de biodiversité
 - Ne : Zone naturelle réservée aux parcs ruraux
 - NF : Zone naturelle d'exploitation forestière
 - NJ : Zone naturelle de jardins, prairies et vergers familiaux
 - NI : Zone naturelle à vocation d'activités touristiques, sportives et de loisirs
 - Ny : Zone naturelle réservée aux installations hydroélectriques
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
 - Zone bleue du PPRU
 - Zone rouge du PPRU
 - Cours d'eau
 - Bâtiment pouvant changer de destination
 - Petit patrimoine - ponctuel
 - Petit patrimoine - linéaire
 - Éléments de paysage à préserver (ripisylves, zones humides)